Envoyé en préfecture le 20/08/2026
Reçu en préfecture le 20/08/2026
Publié le
ID : 074-257402560-20260722-D22_JUI2026-DE

Bureau du 22 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, vingt-deux juillet à quatorze heures, le bureau du syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SIAC à Thonon-les-Bains, sous la Présidence de Michel CAPLOT, Président.

Délégués présents :
CAPLOT Michel, Président
LACHAT Hervé, 1er Vice-président
DENNE Jean-Claude, 2ème Vice-président
GERDIL Frédéric, 3ème Vice-président
WALKER James, 4ème Vice-président
DEAGE Joseph, 5ème Vice-président
MAXIT Nathalie, Membre du Bureau
GRENAT Maryse, Membre du Bureau,
DETURCHE Sandrine, Membre du Bureau
BERGER Jean-François, Membre du Bureau
BENED Régis, Membre du Bureau

Absents/excusés :

DEMOLIS Cyril, Membre du Bureau

Secrétaire de séance : Sandrine DETURCHE
Nombre de délégués membres du Bureau : 12 délégués
Date de convocation : 16 juillet 2026

Point n°4 - Portage et participation financière du Géoparc aux « Classes de Lac du Géoparc mondial UNESCO du Chablais » pour les écoles primaires du Chablais 2026/7, 2027/8, 2028/9

Monsieur Frédéric GERDIL, vice-président en charge du Géoparc et rapporteur, rappelle les recommandations issues de la dernière revalidation du label Géoparc mondial UNESCO en 2024, en particulier la recommandation pour un renforcement de l'intérêt porté au Léman et à sa valorisation par le Géoparc.

Durant l'année scolaire 2024/2025, une démarche pédagogique multidisciplinaire a été testée par l'ASL et le CPIE pour donner aux enfants le *goût du lac*. En 2025/2026, avec le portage du SIAC ainsi que l'intégration du Géoparc dans les animations, ce dispositif éducatif phare, « *Les classes de lac du Géoparc mondial UNESCO du Chablais* », a rencontré un franc succès. Cinq classes du CE2 au CM1 de Thonon et de Lugrin ont participé aux activités pédagogiques pour découvrir le Léman tout au long de l'année scolaire 2025/2026 en terminant avec les restitutions en fin d'année. L'objectif est de toucher d'abord, par priorité, les communes des rives du Léman, pour ensuite enchaîner avec les communes du Chablais du bassin versant du lac. L'action est encadrée via une convention entre le SIAC et le CPIE (animateur du dispositif), qui arrive à son échéance en août 2026.

Compte tenu du bilan très positif de l'année 2025/2026 : des élèves motivés ayant produit des rendus de très haute qualité, des enseignants satisfaits de la variété des sujets, intervenants et activités proposées, ainsi que le souhait des acteurs collectifs de faire perdurer ce dispositif, il est proposé que ce projet soit reconduit pour une période de 3 ans. Cet engagement du SIAC donnera de la stabilité au programme pédagogique, ainsi que la possibilité de renforcer les enseignements, par exemple avec la création d'un livret d'accompagnement pour les activités de l'année. Le prolongement de cette action permettra d'utiliser l'évaluation annuelle pour effectuer des ajustements éventuels, afin d'assurer la pertinence de ce dispositif pour toute commune du bassin versant du Léman situé dans le Chablais, ainsi que d'y associer différents pôles du SIAC et des EPCI.

Ce programme a pour objectif de développer des connaissances sur le lac chez les plus jeunes habitants du Chablais, permettant un autre regard sur le Léman, élément emblématique du territoire, tout en répondant à la recommandation émise par les experts de l'UNESCO.

1/ Présentation des classes de lac

Le programme « *Les classes de lac du Géoparc mondial UNESCO du Chablais* » est un programme d'ateliers, d'animations et d'activités centré sur le lac, réparti sur une année scolaire et destiné aux élèves du primaire. Il a pour objet de partager la connaissance de toutes les richesses du Léman ainsi que de sensibiliser à sa fragilité. Ce programme pourra toucher 6 classes primaires du Chablais par an et comprend l'intervention d'une diversité d'acteurs : le Géoparc, l'INRAE, le CPIE, le collectif artistique Water Culture et la CIPEL.

Messages principaux :

- ✓ Un lac a deux composantes : vivante et non-vivante. La partie vivante dépend de la bonne fonctionnalité de la partie non vivante. L'histoire et l'avenir du Léman dans un paysage en évolution constante.
- ✓ La richesse biologique du lac : de ses habitants les plus connus, les poissons, aux plus méconnus et insoupçonnés, les planctons.
- ✓ Nous avons la chance d'avoir un grand lac.
- ✓ Le lac est fragile et l'homme l'impacte de différentes manières.
- ✓ On peut agir ! Il est important de prendre soin du lac.

Informations clés

- **Niveau** : Cycle 3 (CM1/2)
- **Période** : 1 année scolaire
- **Nombre de séances** : 6 demi-journées par classe

Résumé des ateliers

Lieu	Thématique	Intervenant
En laboratoire	Découvrir les habitats du lac et le milieu scientifique – découverte d'un laboratoire et de ses équipements, les scientifiques et leur approche à la recherche : zooplancton, phytoplancton, poissons	UMR CARRTEL INRAE à Thonon
En classe	Atelier artistique pour valoriser des connaissances apprises et découvertes :	Water Culture (Collectif d'artistes)
Au bord du lac	Découvrir le Léman, les enjeux et les menaces : Origines et évolutions du Léman, son fonctionnement aujourd'hui.	Géoparc & CIPEL
Au bord du lac	Sciences participatives pour estimer les quantités de plastique sur les plages, protocole Pla'stock.	CPIE
Au bord du lac	Biodiversité et chaîne alimentaire.	CPIE
A l'école	Restitution via un événement organisé au sein de l'école.	Enseignant(e) & Géoparc & CPIE

A noter :

1. Ce dispositif éducatif est intitulé « *Les classes de lac du Géoparc mondial UNESCO du Chablais* », animé par le CPIE. Le SIAC porte le dispositif éducatif, le CPIE assume la coordination et la logistique de la démarche pédagogique, le Géoparc participe à la sélection des classes retenues, propose une animation sur les rives du Léman à proximité des écoles et participe aux journées de restitution à la fin de chaque projet. L'initiative a été conçue par l'ASL.

2. L'objectif est de toucher un maximum de 6 classes par an.
3. Toute école primaire des 62 communes du Géoparc sera invitée à candidater pour participer au dispositif.
4. Afin de veiller à l'engagement et à l'investissement des enseignants bénéficiant de ce dispositif, ils seront invités à déposer un dossier de candidature pour postuler à participer aux « Classes de lac ».

2/ Bilan de l'année 2025/6

Cinq classes ont bénéficié de ce dispositif en 2026, 4 classes de l'école des Grangettes, Thonon-les-Bains et 1 classe de l'école de Lugrin avec un accompagnement financier du SIAC d'un montant de 11 555 €.

Ecole	Commune	Niveau	Enseignant	Effectifs	INRAE	date 1 (Etodie)	date 2 (GC et Geoparc)	Date 3 (CPIE)	Date 4 (CPIE)	Date 5 (évènement)
Grangette	Thonon	CM1	OLIVEIRA Daniel	24	09/10/2025	29/01/2026	31/03/2026	24/04/2026	11/05/2026	12/06/2026
Grangette	Thonon	CM2	LAFONT Ludivine	25	07/10/2025	29/01/2026	31/03/2026	21/04/2026	12/05/2026	12/06/2026
Grangette	Thonon	CM2	VIVERET Pierre Alexis	25	07/10/2025	30/01/2026	20/03/2026	20/04/2026	05/06/2026	11/06/2026
Grangette	Thonon	CE2/CM1	BARLET Claude	23	06/10/2025	30/01/2026	20/03/2026	20/04/2026	28/05/2026	11/06/2026
Lugrin	Lugrin	CM2	GOURANTON Cécile	25	09/10/2025	27/01/2026	24/03/2026	30/04/2026	05/06/2026	26/06/2026












Les élèves ont été acteurs dans des ateliers très diversifiés, ils ont posé beaucoup de questions. Ils ont pu entrer dans le monde scientifique, découvrir un laboratoire de recherche et compléter les apprentissages avec les ateliers sur le terrain. L'application d'un protocole scientifique au sujet des pollutions de plastique est complémentaire au projet. Ils ont montré leur capacité à mobiliser le vocabulaire appris lors des sorties.

Les enfants et les enseignants étaient satisfaits du travail réalisé en commun. Ils souhaitent continuer leur participation au dispositif pédagogique et le recommandent aux autres professeurs des écoles. Les conseillers pédagogiques de l'Éducation nationale soutiennent fortement ce programme.

POINTS FORTS	POINTS A AMELIORER
Diversité des interventions	Attention aux besoins d'accompagnateurs pour les classes sur le terrain.
Interventions sur terrain	Manque de support/de livret d'accompagnement pour les ateliers
Satisfaction des élèves de devoir présenter la conclusion de leur travail	Atelier créatif souhaité pour la partie non vivante du lac
Programme tout au long de l'année	Attention aux temps de trajet
Bonne organisation	Les interventions extérieures pourraient être plus tôt dans l'année

3/ Budget annuel du dispositif (2026-2029)

Le budget prévisionnel est 18 300k€ par année pour 6 classes, soit 3 050 k€ par classe. Le cout de transport reste à la charge de chaque école pour l'atelier à l'INRAE ou les bords du lac si nécessaire.

Budget prévisionnel pour 6 classes

Budget Prévisionnel "Classes de lac"

Programme 2026-2027 pour 6 classes — *le 09/07/2026*

CHARGES	Charges	RECETTES	Recettes
Achats	**720**	Auto-financements	
Matériel artistique	720	UMR CARRTEL (INRAE)	7947
Autres services extérieurs	**24 867**	SIAC-Geopark	2640
Intervention Water culture – artiste (6 interventions)	1980	ASL	1000
Travail sur les livrets pédagogiques - Water culture	720		
Interventions UMR CARRTEL (INRAE) (6 interventions)	7947	**Subventions**	
Intervention du Géoparc Chablais UNESCO (6 interventions)	2640	SIAC	18300
Interventions CPIE Chablais-Léman (6 interventions+6 restitutions)	3300		
Travail sur les livrets pédagogiques - CPIE Chablais-Léman	1100		
Mise en page graphique livrets pédagogiques - CPIE Chablais-Léman	2200		
Intervention ASL (6 interventions)	1956		
Frais de déplacements ASL (4 aller-retour)	1084		
Travail sur les livrets pédagogiques - ASL	500		
Interventions Gabriel Cotte (6 interventions)	1440		
Coordination pédagogique CPIE	**3300**		
Coordination du programme d'animation avec les écoles et les partenaires	3300		
Coordination ASL	**1000**		
Total	**29 887**	**Total**	**29 887**

Dans le cas d'obtention d'autres sources de financement, ou de la sélection d'un nombre inférieur de classes après évaluation des dossiers de candidature, menant à une opération plus réduite, le solde à financer par le SIAC sera diminué d'autant.

4/ Evolutions du dispositif

L'évolution du dispositif prévoit le maintien de la participation directe du Géoparc pour la sélection des écoles candidates, à travers l'évaluation des dossiers, l'animation sur le terrain consacrée à la formation et à l'évolution du Léman, ainsi que l'organisation des séances de restitution.

Afin de favoriser la participation des écoles éloignées des rives du Léman, les EPCI pourraient être mobilisés pour faciliter le transport des élèves vers les laboratoires de l'INRAE à Thonon-les-Bains ou les ateliers organisés sur les plages du Léman. Par ailleurs, l'évolution du dispositif pourrait intégrer une implication plus large des services du SIAC et des EPCI dans la conception et la mise en œuvre des activités, afin de renforcer l'appropriation des enjeux du bassin versant à l'échelle de l'ensemble du Chablais.

Une évaluation annuelle du dispositif aura lieu en fin d'année scolaire, sur la base des sondages des enseignants participants et des retours des animateurs, permettant les évolutions du projet dans la durée.

5/ Conclusion Le portage des « *Classes de lac du Géoparc mondial UNESCO du Chablais* » par le SIAC pour la période 2026-29 va :

- ✓ assurer le rayonnement de cette action « Classes de lac » pour faire bénéficier toutes les communes des rives du Léman, ainsi que l'ensemble du territoire du Géoparc ;
- ✓ renforcer l'action avec les participations potentielles des pôles du SIAC et des EPCI ;
- ✓ enrichir les contenus scientifiques et pédagogiques partagés avec les jeunes du territoire ;
- ✓ mutualiser l'activité avec d'autres démarches pédagogiques du Géoparc ;
- ✓ accentuer la sensibilisation de l'ensemble de la population locale au Léman et à ses enjeux.

Après en avoir débattu, le Bureau à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le portage et la participation financière du Géoparc dans les « *Classes de Lac du Géoparc mondial UNESCO du Chablais* » pour les écoles primaires du territoire, à hauteur de 18 000 € pour 6 classes par an, de 2026 à 2029.
- **SOLLICITE** la participation des EPCI à la réussite de la mise en œuvre des Classes de lac dans les 62 communes du Chablais, par exemple, par la mise à disposition des transports.
- **AUTORISE** M. le Président à signer tous les documents concernant cette démarche, y compris l'avenant de reconduction de la convention d'objectifs entre le SIAC et le CPIE Chablais-Léman pour la période 2026- 2029.

Le secrétaire de séance,

Sandrine DETURCHE

SIAC Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

Le Président,

Michel CAPLOT

Acte certifié exécutoire après télétransmission le / /2026 et affichage le / /2026

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.